

**SENIORS** ● Travaux d'aménagement souvent nécessaires

# Une aide pour le maintien à domicile des personnes âgées

Martine Del Bono

**Une association, la fédération des Pact aide les personnes âgées qui veulent rester à leur domicile à aménager celui-ci.**

Avec l'âge, on devient moins alerte, on se fatigue plus vite et les chutes peuvent être tragiques. Pour pouvoir rester le plus longtemps possible chez soi, mieux vaut prévoir quelques aménagements de son logement. Une association créée dans les années 1940, la fédération des Pact (à l'époque les initiales signifiaient Propagande et action contre les taudis) aide ceux qui souhaitent faire des travaux. Composée de 145 associa-

tions et organismes répartis sur le territoire français, elle a effectué l'an dernier 34.000 interventions, dont 12.000 chez des personnes âgées ou en situation de handicap. Le coût de ses prestations est pris en charge par divers organismes (caisses de retraite, conseils généraux, etc.).

À la demande du propriétaire, du locataire ou bien après avoir été mandaté par un tiers, un membre de la fédération des Pact se rend au domicile de la personne pour faire avec elle un diagnostic global de l'habitation.

## Les meilleurs financements

Accessibilité directe au logement, adaptation interne (espace sanitaire, circulation dans les pièces) et normes de confort et de sécurité seront alors passées au crible. Mais la mission des Pact ne s'arrête pas là :

demander et vérifier les devis, trouver les meilleurs financements possibles et réceptionner les travaux une fois le chantier terminé fait également partie de leur travail. La fédération peut aussi assurer le suivi du chantier moyennant une participation financière de l'intéressé.

« Anticiper les travaux ne fait pas partie de notre culture », explique Eric Malevergne, chargé de mission de la fédération des Pact. Pourtant, même s'il est difficile de se projeter dans l'avenir, on connaît généralement les points faibles de nos logements. Alors, inutile d'attendre de ne plus pouvoir monter dans sa baignoire pour la changer. Vous pourrez en profiter pour faire un état des lieux avec un des spécialistes des Pact. ■

Renseignements : 01.42.81.97.70 ou [www.pact-habitat.org](http://www.pact-habitat.org)